CONVENTION DE MINI – STAGE Entre :

EPLEFPA Terres et Paysages Sud Deux-Sèvres Lycée Jacques Bujault route de la roche 79500 Melle mail : legta.melle@educagri.fr Représenté par son Directeur Stéphane BARMOY	(établissement d'origine du candidat) _ Représenté par : (Nom et fonction) _

Art. 1 : La présente convention de mini-stage est établie entre les deux établissements cités ci-dessus dans le cadre de la préparation des élèves à l'orientation, à destination de l'élève dénommée dans l'article 3.

Art. 2 : L'accueil et l'information donnée au stagiaire sont fonction de l'orientation choisie.

Filière CGEA

● 8h-12h (Travaux pratiques) ● Repas (Offert par l'établissement d'accueil)
● 13h30-14h30 (Temps d'échange avec le Professeur Principal)

Je vous informe qu'il y a 6 places par ½ journée et qu'il faut classer les dates ci-dessous (1 étant celle que vous aimeriez). Nous reviendrons vers vous pour confirmer la date possible.

Art 3 : La présente convention concerne l'élève :

Nom : _____ Prénom : _____

Nom et adresse du responsable légal :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Email : _____

Art. 4 : Durant le stage, le stagiaire reste sous la responsabilité du chef d'établissement d'origine. Il doit respecter les règles en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en matière de sécurité, de mesures sanitaires en lien avec la COVID 19, d'horaires, de discipline et de respect des biens et des personnes.

Merci de bien vouloir prévoir une tenue de travail adaptée et des chaussures de sécurité ou bottes de sécurité propres ou à défaut une paire de bottes propres. Prévoir également des vêtements de pluie, en fonction de la météo.

En cas de problème, le lycée Jacques Bujault se réserve la possibilité de remettre sans délai le stagiaire à l'établissement d'origine ou à son responsable légal.

Avec le concours financier de la Région Nouvelle-Aquitaine

EPLEFPA Terres et Paysages Sud Deux-Sèvres
Lycée Jacques Bujault
Route de la Roche 79500 Melle
Tél. : 05 49 27 02 92 - legta.melle@educagri.fr
http://www.terres-et-paysages.fr

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT

Merci de classer les dates ci-dessous (1 étant votre date préférentielle) :

Mercredi de 2027	Classement par ordre	Mercredi de 2027	Classement par ordre	Mercredi de 2027	Classement par ordre
06 janvier		03 mars		07 avril	
13 janvier		10 mars		28 avril	
20 janvier		17 mars		12 mai	
27 janvier		24 mars		19 mai	
10 février		31 mars		26 mai	

Date de signature :

Le/Les responsable légaux de l'élève	Pour information, la.le stagiaire
Le chef d'établissement d'origine	Le directeur de l'EPLEFPA Stéphane BARMOY

Inscription validée à réception de la présente convention signée par la famille et l'établissement d'origine

Avec le concours financier de la Région Nouvelle-Aquitaine

EPLEFPA Terres et Paysages Sud Deux-Sèvres
Lycée Jacques Bujault
Route de la Roche 79500 Melle
Tél. : 05 49 27 02 92 - legta.melle@educagri.fr
http://www.terres-et-paysages.fr

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT